

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Étranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

UN RÉSIDENT SOLIVEAU

Tunis, le 27 Décembre 1900

Un résident soliveau

M. Benoit, notre résident général interimaire, n'était pas encore à Tunis que nous avions reçu les nouvelles les plus désespérantes à son sujet. Nous voulions cependant douter encore mais la triste réalité nous a bien forcé de reconnaître que les renseignements qu'on nous avait fournis étaient malheureusement d'une rigoureuse exactitude.

Tout d'abord, M. Benoit, sous-directeur des protectorats, n'aurait obéi qu'à une mesquine question de gros sous en acceptant de venir faire l'intérim de la résidence de Tunis. Jouissant, au ministère, de deux mille francs d'appointments par mois, il a vu, dans le dit intérim, une bonne aubaine de ramasser mensuellement 6 à 7000 francs de plus soit huit mille cinq cents francs et si l'intérim devait durer seulement six mois, la bagatelle de quarante mille francs à empocher, ce qui n'est pas à dédaigner par les temps qui courent. Aussi M. Benoit n'a rien demandé pour nous au ministre ; pas la plus légère satisfaction à accorder à une colonie qui a fini par étonner les parlementaires les plus endurcis par le bien fondé de ses réclamations et sa tenacité à les réclamer.

Parsa situation au quai d'Orsay, chargé des protectorats, M. Benoit connaissait sur le bout des doigts nos réclamations, il ne viendra donc pas nous dire le contraire, or, quelles réponses lamentables il a faites aussi bien au président de la Chambre de Commerce qui lui demandait bien peu de chose : de rendre à la Colonie française la mince prérogative d'être reçue le 1^{er} janvier et le 14 juillet par le représentant de la France accompagnée de ses représentants élus ? celle au président de la Chambre d'Agriculture qui réclamait l'abolition des prestations n'est pas moins déconcertante et celle au délé-

gué du 3^e collège qui demandait la suppression du cautionnement sur les journaux se passe de commentaires ?

Elles sont les mêmes : banales au possible ; des lieux communs pour esquiver la réponse franche et nette et gagner sans doute du temps :

« Je verrai, j'étudierai, je ne suis pas au courant, et autres balivernes du genre. »

A qui M. Benoit voulait-il faire accroire qu'il était aussi ignorant des choses tunisiennes ?

Que lui demandait-on, en somme ?

Bien peu de chose, en vérité !

Mais il ne fallait pas toucher au principe de la chose établie, celle-ci fut-elle la plus antidémocratique, c'eût été donner tort au Millet de sinistre et odieuse mémoire.

Du reste, ce n'est pas au quai d'Orsay, vieille forteresse réactionnaire, qu'il faudrait aller chercher les idées libérales si elles étaient bannies des autres ministères. C'est le *refugium peccatorum* où sont conservées jalousement et religieusement les idées conservatrices.

Que nos corps élus ne se bercent donc pas d'illusions !

La Colonie n'obtiendra rien, absolument rien, pas la plus légère réforme avec M. Benoit il n'est pas venu à Tunis pour cela.

C'est un soliveau que le ministère a placé à la tête du protectorat qui ne demandera pas mieux que de remplir ce rôle ingrat pourvu qu'il s'emplisse les poches.

M. Delcassé s'est joué de nous d'une façon indigne, nous commençons malheureusement à nous en apercevoir. Il fait tâche dans un ministère de défense républicaine.

Em. LACROIX.

Je croirais manquer au plus élémentaire devoir de la reconnaissance si je ne venais publiquement exprimer mes remerciements au docteur Lemansky pour les soins dévoués qu'il m'a prodigués pendant ma maladie et qui ont eu raison de celle-ci.

Pendant trois jours, miné par une fièvre de cheval qui pouvait m'enlever, sa science médicale a eu le dessus sur la maladie.

Je lui en conserve une vive reconnaissance. Em. L.

Quoiqu'il soit un peu tard, pour venir protester, nous tenons à le faire quand même.

Aucun des rédacteurs de la *Petite Tunisie* ne se trouvait sur le quai de la gare le jour de l'arrivée de M. Benoit, comme l'a annoncé la Dépêche.

Nous n'avons pas l'habitude d'aller nous fourrer dans les jambes du soleil levant et n'avons aucun goût pour le métier de lâche... qui a l'air de convenir si bien à la plupart de nos confrères.

CE QU'IL FAUT

Aurions-nous trop manifesté notre satisfaction à la nouvelle du départ de M. Millet, cet administrateur si mal préparé pour les importantes et délicates fonctions qui lui avaient été imprudemment confiées pour ne pas dire aussi toutes les espérances qu'a fait naître ici l'arrivée de son successeur, quant à la nouvelle orientation qu'il importe d'imprimer sans retard à la politique administrative de la Tunisie ?

Nous n'hésitons pas une minute à dire au nouveau Résident « Il n'y a qu'un programme et qu'une orientation : « Tout pour les Français et par les Français. »

Aujourd'hui le navire du Protectorat, débarrassé de toute cargaison dangereuse peut voguer à pleines voiles vers les ports heureux de la destinée si la main qui tient son gouvernail ne le conduit pas de parti-pris sur les écueils faciles à éviter.

Assez, maintenant, des attermoientement, des tergiversations et des compromis obligatoires du début.

Il faut marcher carrément à la colonisation et à la conquête commerciale de ce pays par l'élément français et il ne faut pas craindre d'aller en faveur de ce but sacré jusqu'à l'exagération, dans l'attribution des faveurs et des privilèges à accorder à nos compatriotes.

C'est la seule façon de conjurer utilement, en le faisant tourner à notre profit, ce que l'on est convenu d'appeler le péril étranger.

Ce qu'il faut donc, c'est d'obliger par des avantages considérables conférés au titre si envié de français, tous ceux qui en sont dignes à en briguer l'honneur et la faveur.

Nous sommes aujourd'hui merveilleusement outillés pour procéder à coup sûr et en connaissance de cause depuis que fonctionne ici l'utile décret sur le contrôle des étrangers.

Ce qu'il faut encore, c'est réformer de fond en comble la méthode d'enseignement affectée à l'élément indigène, d'en diminuer dans une très large mesure les sacrifices absolument inutiles et de la réduire à un enseignement élé-

Cet article n'émane pas de la rédaction ordinaire du journal et notre rédacteur en chef publie d'autre part les renseignements qu'il a reçus concernant M. Benoit : quoiqu'il en soit nous n'avons pas trop manifesté notre joie et nous ne saurions encore trop la manifester.

mentaire, quitte à envoyer dans les grandes universités de la Métropole les quelques sujets de sélection auxquels il peut convenir d'accorder la faveur d'une instruction supérieure.

Ce qu'il faut, c'est la suppression radicale des écoles italiennes et l'obligation pour les étrangers qui se fixent définitivement en ce pays de faire donner à leurs enfants une instruction française par nos établissements nationaux d'enseignement.

Ce qu'il faut, c'est de développer l'activité et les moyens financiers de celles de nos grandes administrations dont l'œuvre comme celle des Travaux publics est d'une incontestable utilité et à l'abri de tout reproche fondé.

Les grands travaux d'utilité publique bien conçus et sagement exécutés sont un des plus sérieux éléments de prospérité pour un pays, dont ils augmentent la valeur et le crédit financier.

Ce point de vue n'est point à dédaigner puisque la France garantit la dette de la Tunisie.

Il faut aussi créer en ce pays une solide élite commerciale et industrielle qui par ses relations avec la Métropole et avec l'étranger assure de plus en plus l'indépendance financière du protectorat à l'égard de la France.

Et pour arriver à cela il faut accorder à la main-d'œuvre française et aux capitaux français toutes les faveurs, toutes les facilités et tous les encouragements capables de les appeler et de les retenir dans ce pays, où, aujourd'hui, ils s'étiolent misérablement.

Il faut enfin, sans que cela puisse causer aucun tort aux produits similaires, que la France ait intérêt à importer en Tunisie, il faut donc nous, se hâter de porter secours en leur infusant des capitaux et du sang français avant qu'elles ne rendent le dernier soupir à quelques industries tunisiennes établies ici depuis des siècles et qui sont en train de disparaître lamentablement depuis que leurs produits ont été frappés de droits de consommation qui les mettent à un prix de revient supérieur aux similaires importés de France.

Il y a là une question vitale pour le pays.

Le champ des réformes est vaste : et il y a encore de multiples points à signaler. Nous espérons que l'on mettra la main à l'ouvrage non pas demain mais tout de suite.

La Colonie réclame :

1^o La suppression de la taxe des routes autrement dit des prestations.

2^o La suppression du cautionnement sur les journaux.

3^o D'être reçue en corps le 1^{er} janvier et le 14 juillet avec ses élus en tête.

Ce sont de bien minces satisfactions qu'un résident libéral s'honorerait en les accordant.

M. Benoit sera-t-il ce résident libéral ?

Notre rédacteur en chef vient de bénéficier de la loi d'amnistie récemment votée par le Sénat dans l'instance Blanchet.

En effet, amnistie pleine et entière est accordée pour tous les faits antérieurs au 15 décembre 1900, savoir : 1^o A tous les délits de presse, etc., etc.

Il reste la partie civile pour laquelle il a interjeté appel et qui viendra le 28 février prochain devant la Chambre des appels correctionnels de la Cour d'Alger.

Echos & Nouvelles

Un journal local continue à prendre à partie, malgré l'engagement formel de n'en rien faire, la direction des Travaux publics qui est au-dessus de tout reproche.

Nous demandons une bonne fois pour toutes à certains membres du comité de direction politique du dit journal s'ils se rendent solidaires des attaques de ce journal. Que ceux à qui s'adressent notre demande nous comprennent bien car nous saurons mettre les points sur les I s'il le fallait.

Nous ne sommes pas chargés de prendre la défense de la dite direction mais à la *Petite Tunisie* nous n'aimons ni les mufles ni les tartufes.

Notre confrère Candas vient d'avoir la douleur de perdre sa belle-mère M^{me} V^{re} de Casse.

Nous prions M^{me} Candas et notre confrère d'agréer nos sincères compliments de condoléance.

Il paraît que M. Benoit vient de rendre à la Chambre d'Agriculture l'indemnité qui lui avait été supprimée par M. Millet-fine-jambe.

Cet acte de la part du nouveau Résident ne pourrait que l'honorer et il serait un peu moins le Résident soliveau qu'on s'est plu à nous le dépeindre.

Nous ne demandons pas mieux que d'avoir été induit en erreur.

Notre confrère Bonnier-Ortolan est arrivé par le courrier de mardi soir à Tunis où il vient passer quelques mois.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

De tous côtés on nous a demandé quel était le sale individu dont nous avions dénoncé les goûts libidineux.

Ce triste sire n'habite pas Tunis mais Trépigny-les-chaussettes, une ville bien connue de France, de Navarre ou d'ailleurs !

Après être resté quelques jours à Tunis M. Durand, administrateur-délégué de la Cie du gaz et des eaux, a repris le chemin de Paris.

Disons que les travaux de construction de l'usine électrique commenceront incessamment.

M. Rougier inspecteur du mouvement du B.G. à Tunis dont nous avons annoncé la nomination en la même qualité à Bône, a quitté Tu-

nis lundi matin par le train d'Algérie pour aller rejoindre son nouveau poste.
Il est remplacé par M. Sémart, inspecteur à Bône à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Depuis quelque temps deux de nos concitoyens autrefois les meilleurs amis du monde s'étaient voués une haine terrible.

Ceux qui avaient connus l'étroite amitié de nos deux compatriotes se forgeaient la tête pour trouver l'explication de cette haine qu'ils ne comprenaient ni ne s'expliquaient.

L'autre jour, les consommateurs du café X... eurent enfin l'explication de cette déclaration de guerre.

Il parait que M. X... qui était arrivé le premier au café avait demandé une *Oxygénée Cusenier* malheureusement il ne restait plus qu'un fond de bouteille, juste de quoi faire une absinthe copieuse ; quand vint M. Y... il demanda à son tour une *Oxygénée Cusenier* que le garçon s'excusa de ne pouvoir lui servir car M. X... avait absorbé ce qui restait dans la bouteille.

M. Y... s'emporta contre son ami, prit son chapeau et sa canne et s'en fut en traitant d'égoïste son ami à qui il n'adresserait plus la parole.

Depuis, le café X... s'est réapprovisionné de l'excellente *Oxygénée Cusenier* et les deux ex-amis sont redevenus les meilleurs camarades du monde.

Tout est bien qui finit bien.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales.

Qu'on se le dise.

PETIT GUIGNOL TUNISIEN UNE LEÇON

Oh ! si Louis avait lu *Daphnis et Chloé*, il n'eût pas hésité à aller prendre une leçon près d'une dame un peu mûre, mais encore très bien, qui lui faisait des avances à la bouche, avances qu'il n'osait comprendre.

Un hasard fit ce qu'il n'osait faire. La dame avait demandé un morceau de bœuf qui n'était pas coupé au moment et M... lui dit qu'il allait détailler un cuisseau et que le morceau demandé lui serait porté par le garçon dans l'après-midi.

Cette dame était veuve et libre, elle s'attifa gentiment et se prépara pour recevoir le jeune homme. Dans sa chambre à coucher elle avait préparé un guéridon et deux verres avec une bouteille de madère.

Elle était vêtue d'un peignoir avec fichu très clair qui laissait voir des chairs blanches ; son jupon ne tenait qu'à un fil.

Ainsi avançant, elle attendit. Vers deux heures, Louis arriva avec la viande dans son panier. Il avait quitté son fusil et son tablier et venait en costume léger.

Il sonna et la porte s'ouvrit. M^{me} X... ouvrit elle-même, n'ayant pas de bonne, et le garçon fut un peu surpris du spectacle qui s'offrit à ses yeux, bien qu'il ne fut pas scandaleux.

Il n'eût pas le temps de s'y appesantir. — Je vous attendais, dit la dame, entrez mon ami.

Louis entra dans la cuisine, rougissant un peu sous les regards de sa cliente et posa sa marchandise sur un plat.

M^{me} X... prit la petite note qui lui remit le jeune homme et chercha son porte-monnaie. — Je n'ai pas assez dans ma poche dit-elle.

— Ça ne fait rien, dit vivement Louis, vous paierez demain à la caisse.

— Non, non, dit la dame, je ne veux pas de crédit, j'ai de l'argent par là, venez, mon ami, je vais vous payer.

Elle traversa la salle à manger suivie de Louis et entra dans la chambre à coucher.

— Asseyez-vous, dit-elle, cene sera pas long.

Et elle indiquait un petit canapé qui devait en savoir plus que Louis. Louis ne voulut pas s'asseoir, il était tout confus.

La dame lui remit le montant de la note, puis le regardant en face avec un regard à faire sauter les braguettes d'un curé, elle lui dit d'une voix douce et engageante :

— Mon ami, je vous ai dérangé, je vous dois une récompense.

— Oh ! madame... — Si fait, vous allez prendre un verre de madère avec moi.

Elle lui prit la main. Louis tressaillit et devint pourpre. Il balbutia un remerciement et finalement accepta.

Asseyons-nous, dit M^{me} X... en poussant le guéridon près du canapé, vous n'êtes pas pressé ?

— Oh ! non, c'est l'heure où l'on ne voit personne.

Louis s'assit, la dame se mit près de lui, si près que l'une de ses jambes emboîtait un peu sur celles du garçon.

Il n'osa pas s'en plaindre, mais cela lui faisait un drôle d'effet.

Et comme il ne disait rien, la dame entama la conversation.

— A votre âge, mon ami, vous devez avoir une amoureuxse... est-elle blonde ou brune ?

— Je n'ai personne, dit Louis.

— Ce n'est pas possible, vous êtes beau garçon et il y a des petites bonnes qui doivent vous regarder avec plaisir.

— Je ne sais pas, fit le garçon.

— Combien avez vous eu de maîtresses jusqu'ici ?

— Jamais ! répondit naïvement Louis.

— Vrai ?

— Pauvre cher petit ! fit la dame en lui serrant les mains, c'est un vrai malheur ; comme ça, vous ne savez ce que c'est que l'amour ?

— Non, madame.

— Et vous désirez l'apprendre ?

— Oh ! oui ?

— Et vous aimeriez un peu celle qui vous instruirait ?

Louis ne savait plus quoi dire. Les attaques de la dame étaient directes : ils avaient déjà bu les deux verres de madère et la jambe s'avancait toujours sur lui.

M^{me} X... lui prit la main se pencha sur l'épaule.

Il ne pouvait reculer. Cependant il pensait à Louise et n'aurait pas voulu lui faire une infidélité, mais d'autre part il était heureux de savoir enfin ce qu'il fallait pour rendre Louise heureuse et il et il entourait timidement de son bras gauche la taille de la dame.

Celle-ci n'attendit pas autre chose, elle posa ses lèvres sur celles du jeune homme et prit un long baiser.

Louis le lui rendit en l'étreignant plus fortement et bientôt M^{me} X... se trouva à sa merci.

Le jeune homme l'embrassait avec ardeur mais ne faisait rien de plus, ce qui n'était pas l'affaire de la dame. Elle laissa glisser son jupon.

Il embrassait toujours et... rien.

Elle entra ouvrit son peignoir et enleva le fichu, laissant à nu des formes charmantes, fermes et rondes.

— Va donc, lui dit-elle.

— Je ne sais pas répondre.

— Si naïf ! murmura M^{me} X..., en vérité c'est une trouvaille.

Elle s'étendit sur le canapé, attira le jeune homme sur elle et lui dit à l'oreille :

— Laisse-moi faire.

Un quart d'heure plus tard, Louis et sa maîtresse, assis devant le guéridon, finissaient de boire la bouteille de madère.

La leçon n'avait pas été perdue. Louis savait.

— A ce soir, lui dit la dame.

— Ce soir ?

— Oui, à neuf heures, j'ai encore quelque chose à t'apprendre. Ne veux-tu déjà plus de moi ?

— Oh ! si.

GUIGNOL.

Ce n'est pas une raison parce que nous sommes de parti pris opposés aux procès de presse pour que nous nous laissions impunément diffamer d'une façon odieuse pour un monsieur qui n'a rien à perdre.

Mais si le quidam qui nous a diffamé n'a rien à perdre le journal qui a accueilli ses diffamations est responsable de celles-ci et son cautionnement n'est pas déposé dans les caisses du trésor pour rien.

Nous allons traduire M. Vendel devant les tribunaux où nous lui ferons rendre gorge des diffamations de son collaborateur d'un jour dont il n'aurait dû accepter la prose que sous bénéfice d'inventaire.]

AMBITION...

Mon cœur va se refroidissant : Mais mon cerveau s'enflève et brûle. A mesure qu'il se recule, Le passé devient impuissant...

La vie imbécile, en blessant Mon âme — autrefois si crédule — Fit de moi l'être ridicule Qui rit, hélas ! en grimaçant !...

C'est assez, j'aurais ma revanche ! Relevant haut mon front qui penche, Je jette ce déh d'orgueil :

« Grande, impassible, ô froide Gloire, Usant mes genoux sur ton seuil, J'ose te nier !... Fais-moi croire ! »

CHANTEYRY.

Chronique locale et régionale

Les phosphates de Kalaa Es-Senam

Deux soumissionnaires ont pris part à l'adjudication des phosphates de Kalaa-Es-Senam.

La société du Dyr a été déclarée adjudicataire moyennant une redevance de 1 fr-87 par tonne.

C'est un résultat inappréciable.

Spectacles et Concerts

Au Municipal

Les représentations du *Barbier de Séville* et de *Mireille* ont complètement remis d'aplomb M. Monteux notre premier ténor léger, qui, dans *Faust*, n'étant pas en possession de ses moyens, avait paru un peu faible. Aujourd'hui il n'en paraît plus rien et M. Monteux reposé, fait plaisir à entendre. Son premier acte a été particulièrement distillé et merveilleusement enlevé.

M. Olive Roger a conquis toutes les faveurs du public. Dans le rôle de *Méphisto*, de *Faust*, cet artiste a été vraiment supérieur ; son air de la calomnie du *Barbier* a été enlevé avec un rare talent. Jamais depuis bien des années les habitués du théâtre n'ont entendu une basse chantante de cette valeur.

M^{me} Devareilles a été tout à fait charmante dans le joli rôle de *Rosine*, sa voix est très pure et atteint en vrai rossignol les notes les plus élevées du registre.

M. Depaul qui d'ordinaire a une allure pleine d'entrain dans les autres pièces, a été terne dans le pétillant rôle de *Figaro*, même son costume était triste.

M. Vignon qui doit chanter les rôles de 3^e basse, a fait beaucoup de plaisir en *Bartholo*, qu'il détaille très bien, on sent un artiste de carrière. M. Vignon se mêle même aussi de chanter des rôles qui ne lui appartiennent plus. Et c'est la dessus que nous lui adressons des félicitations. Dans le *Maître de Chapelle*, ce vaillant artiste, a su se montrer digne des succès obtenus autrefois.

Ceux par exemple qui ne vont pas du tout, ce sont les chœurs, mon Dieu qu'ils chantent faux, si ça continue il est fort probable que nous aurons une très belle récolte, car il pleut bien souvent depuis qu'ils nous régalaient de leurs piailllements discordants.

Enfin, patientons un peu, voilà le théâtre du Casino qui nous arrive tout flambant neuf.

Ascanio.

FOLIES-BERGÈRE

Les succès des *Folies-Bergère* se continuent grâce au bon recrutement des directeurs de la troupe qui n'engagent leurs artistes qu'à bon escient. Cet établissement qui avait entraîné plusieurs faillites fera mentir cette année la mauvaise réputation dont il jouissait jusqu'alors. Tout cela tient à une bonne direction qui sait satisfaire les goûts du public.

Grand Hôtel et Restaurant
DU
CASINO D'HAMMAM-EL-LIF
Ouvert toute l'année

BRODEUSE
donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier
Prix modérés.

AU JOCKEY-CLUB
A. LÉON, TAILLEUR DIPLOMÉ
4, Rue d'Italie, TUNIS
Tailleur pour Dames et Messieurs

SOCIÉTÉ ANONYME DES Brasseries-Matleries Kessler

Conservation et Champagnisation des Vins
Brevet Tunisien n° 435
Premier prix Concours d'Agriculture d'Alger
1900 Médaille d'Or. Exposition Paris 1900
CAPITAL : 600.000 FRANCS
Divisé en 6000 actions de Cent francs
SIÈGE SOCIAL A TUNIS
SUCCURSALE A BONE (Algérie)

Conseil d'Administration
MM. Duffo, Officier de l'Instruction Publique, Président du Syndicat des Viticulteurs.

Galtier, Chevalier de la Légion d'honneur, Interprète militaire en retraite.

Margaine, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien officier de cavalerie, propriétaire foncier.

S. Chevalier, Entrepreneur des Travaux publics.
G. Bortoli, propriétaire à Bône.
E. Thomas, industriel et propriétaire foncier à Bône.

La souscription est ouverte
S'adresser pour souscrire à la BRASSERIE KESSLER, à Bône, rue de l'Arсенal et à M. Kessler, à Tunis.
Pour le Conseil d'Administration.
Signé : CH. KESSLER.

Grande Clinique Ophthalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du D^r CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, lundis et vendredis.

GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

14, rue d'Espagne — TUNIS

SUCCURSALE A BIZERTE

Z. GENEVA Y

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An, la Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle met en vente, à des prix exceptionnels, un grand assortiment de Liqueurs, Vins fins, Articles de Confection, Pâtés de Foie gras de Strasbourg, etc.

Expéditions de postaux dans tous pays

Grand Bazar de la Porte de France

J. MATITIA
TUNIS — 15, Avenue de France, 15 — TUNIS

GRANDE SPÉCIALITÉ D'ARTICLES A 13 SOUS
Pendant tout le mois de Décembre

G^{DE} MISE EN VENTE DE JOUETS ET ARTICLES D'ETRENNES
à des prix défiant toute concurrence

TUNIS — 15, Avenue de France, 15 — TUNIS
Allons tous au Grand Bazar de la Porte de France

E. Faure et C^{ie}

14, rue d'Italie — TUNIS

Étrennes 1901
Pendant le mois de DÉCEMBRE
Exposition de Jouets et Articles pour Étrennes

JOUETS

Spécialité de Bébés nus et habillés
Bébés Bois
Prix Fixe * Entrée Libre



VINS ET COMESTIBLES

GROS M^{ME} V^{ME} MARRILLIÉ DÉTAIL
TUNIS — 10, Rue d'Italie, 10 — TUNIS
Vin rouge à la bouteille à 0^{fr}30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

MAGASIN GÉNÉRAL

Maison BORTOLI Frères

TUNIS — 22, Avenue de France, Rues Amilcar, Annibal et Régulus — TUNIS

G^DE EXPOSITION GÉNÉRALE DES JOUETS ET ARTICLES POUR ÉTRENNES

Superbes occasions dans tous les rayons. Choix considérable de bibelots fantaisie, jeux et jouets. Rayon spécial de confiserie. Marrons glacés, fondants, etc., etc.

ENTRÉE LIBRE POUR VISITER L'EXPOSITION

Société de Pétroles Russes

C. P. MUSCAT

THE PETROLEUM COMPANY

DÉPOT : 23, Rue de Besançon

BUREAUX : 24, Rue de Metz

Quinquina VINCENT

(Marque déposée)

Vente des vins de Carthage
Gros et détail

Expéditions par caisses et par fûts
dans tous les pays

On expédie par colis-postaux dans
toute la France du Vin Muscat de
Carthage.

S'adresser à M. V. VINCENT, négociant en vins
7, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes, qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NÉE

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et C^o
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

Grande Brasserie du Phénix

TUNIS — rues Amilcar et Annibal — TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE

Bière bruns et blonde supérieure

Salle de restaurant au premier

SALON — JARDIN

MONTAGNOUX ET VILLARD, PROPRIÉTAIRES

MAISON RECOMMANDÉE POUR LA QUALITÉ DE LA BIÈRE

BILLARDS

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions
Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'Or, Exposition Universelle : Paris 1900.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserves de Gibiers et de Prêles
MÉDAILLE OR ET ARGENT

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.

Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des
13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

DERNIERS BILLETS

LOTÉRIE

DES ENFANTS TUBERCULEUX

ORMESSON — SAINT-POL-S-MER

Autorisée par le gouvernement pour toute la France

4 GROS LOTS

250.000 f

100.000 f

50.000 f — 20.000 f

1 lot de..... 10.000 fr. 40.000 fr.

13 » »..... 5.000 65.000

25 » »..... 1.000 25.000

26 » »..... 500 13.000

1184 » »..... 100 118.400

1253 lots pour..... 651.400 fr.

EN UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE

15 FEVRIER 1901

Tous les lots sont payables en argent

Le Billet : 200 fr. — On trouve des billets dans toute la France, chez les princip. dépositaires, libraires, etc.

Précédent à domicile, s'adr. à l'Éditeur des ENFANTS TUBERCULEUX,

35, r. Miromesnil, Paris, en joignant à la dem. m^o du prix des billets et une enveloppe affranch. portant adresse retour.

HORS CONCOURS
Exposition Universelle PARIS 1900

POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE — PARFUM EXQUIS — INVISIBLE

LA MADONE

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux

et 26, Rue d'Enghien, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE
7, Rue des Glacières, 7

Le gérant : EM. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

GRAND PRIX EXPOSITION INTERN^o LYON 1894

HORS CONCOURS. Membre du Jury EXPOSIT^o INTERN^o BORDEAUX 1895

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DES
DENTIFRICES
Elixir, Poudre et Pâte

des RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulaç
Dom MAQUELONNE Prieur
par le Prieur P. BOURSAUD
Inventé en l'an 1373

VENTE en Gros : SEGUIN, BORDEAUX
MAISON FONDÉE EN 1807

VENTE dans toutes les BONNES PARFUMERIES,
PHARMACIES ET DRUGGERIES.

MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

EXIGER LA SIGNATURE
DU PRIEUR MAQUELONNE



Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

Etablissements OROSDI-BACK

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS

Rue Es-Sadikia et rue d'Allemagne, TUNIS * Siège Social : 9, Cité d'Hauteville, PARIS

A L'OCCASION DES FÊTES DU JOUR DE L'AN

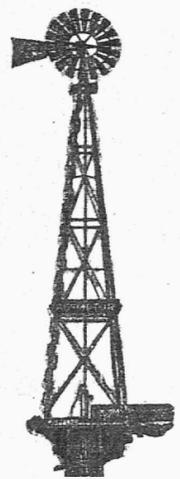
EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

DE JOUETS ET ARTICLES POUR ÉTRENNES

OCCASIONS A TOUS LES COMPTOIRS

PRIX EXTRÊMEMENT AVANTAGEUX

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
Cap. 15.000.000 entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte — recouvrements — avances sur titres et marchandises — chèques et lettres de crédit sur tous pays — encaissements de coupons — ventes et achats sur garde titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons treis ans et deux ans, 3 0/0 - bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0 - bons à cinq ans, 4 0/0.



"L'ARMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERCO
11, Rue Es-Sadikia - Tunis

Droguerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménagères

INDUSTRIE FUNÉRAIRE
FÉLIX FISCHER
diplômé de l'école nationale des beaux-arts
TUNIS - 31, rue Bab-el-Kadra, 31 - TUNIS
Vastes dépôts et ateliers en face le cimetière du Belvédère
Chapelles, Caveaux, Mausolées, Entourages, Croix en tous genres : forgé, fonte, bois et pierre. Gravure et Sculpture. Vente de marbre gros et détail. Envoi de dessins et croquis sur demande. Entretien de tombes.
Magasin d'exposition - Marbre, gros et détail
Expéditions dans l'intérieur

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
VENTE ET LOCATION D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS
DRAPEAUX ET TENTURES DE TOUTES NATIONALITÉS
Ballons, Lanternes vénitienne, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

MAISON DE DÉCORS
FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES
Dorure sous verre — Entreprise de peinture
LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public, après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs, Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excès, inflammations de la bouche.
Eau minérale purgative, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour de courrier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.
H. BOURREL
entrepositaire
Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Co, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper
Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS.

M. Louis FOUBERT
Courtier Maritime et Commercial
TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS
CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
Service spécial de Déménagements
MAGASINS DE DÉPÔTS

BUFFET HOTEL DE LA GARE
A. DEPOUZIER propriétaire
ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Ne pas confondre avec le TERMINUS-HOTEL
Restaurant à prix fixe et à la carte
ON PREND DES PENSIONNAIRES

ZAGHOUAN
HOTEL DU BEL OMBRAGE
Tenue par M^{me} Fleurgant
Se recommande aux touristes et à MM. les voyageurs par sa bonne cuisine et son confortable

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME - Capital 8.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements - Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes - Dépôt à vue et à échéance fixe - Garde de titres, Paiement et escompte de coupons, Reports - Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens - Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions - Emissions

Pasteurisation des Vins
APPAREIL BOURDIL
de Narbonne
HORS CONCOURS
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

TRANSIT & CAMIONNAGE
COMBALUZIER & FARINE
Tunis, 8, rue de Portugal
et nouveau port (quai ouest)
Commissions et Consignations.
- Expéditions et transports pour tous pays. - Formalités en douane. - Spécialité de déménagements.
Emballage de Mobiliers
Vastes magasins de dépôt.

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
SUCCESEUR
Bureaux : Place de la Gare Française. - Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

BOULANGERIE-PÂTISSERIE MÉRIDIONALE
C. FÉBRIER
TUNIS - 48, Rue Al-Djazira, 48 - TUNIS
Pièces montées. Fruits glacés et conits. Desserts pour baptêmes et mariages sur commande. Confitures assorties. Spécialité de la croquette nougat.
HUILE D'OLIVE

RESTAURANT de la FOURMI
Tenue par P. ROSSI
TUNIS - RUE D'ITALIE - TUNIS
Casse-croûte à toute heure de la journée.
Cet Établissement est complètement restauré à neuf
Pension depuis 50 francs par mois. Repas depuis 1 franc 25
Potage, 0 fr. 15 - Portions, 0 fr. 20

Cuisine et service irréprochable
Se recommande à MM. les Fonctionnaires Civils et Militaires, ainsi qu'à la Classe ouvrière

PAPIERS PEINTS, VITRAUX
La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus
Tuyaux en grès vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira - TUNIS
VEUVE C. BOURRY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Hôtel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilear - TUNIS
Pension bourgeoise, repas depuis 1 fr. 50 - Appartements confortables à louer pour familles
Prix très réduits, - Pension très soignée

G^{de} Brasserie Tourtel
A BIJOUVILLE (BIZERTE)
CLÉMENT B. PROPRIÉTAIRE
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Cuisine soignée - Service irréprochable
Consommations des premières marques

TAVERNE ALSACIENNE
TUNIS - AU PORT - TUNIS
Établissement nouveau de tout premier ordre
PIERRE DURAND, propriétaire
M. Durand a l'honneur d'informer MM. les voyageurs qu'avant de prendre le paquebot ils trouveront dans son établissement déjeuner ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service irréprochable.
Service à chaque repas : hors d'œuvre ou potage, quatre plats. Frommage et deux desserts.
On prend des pensionnaires. - Consommations de marque

Demandez partout
LE KINA-BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINE & Co et du Champagne MONTEBELLO

MAISON MODÈLE
Avenue de France et rue de Bone, Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Cacutohou pour toutes industries, vêtements indecomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

VINS ET EAUX-DE-VIE
du Domaine de Potinville
M^{me} HOLMIÈRE
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE
LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et fêtes
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille
ON PORTE A DOMICILE

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

DOMAINE DE L'OUED-ZARGA
Vins rouges et blancs. Muscat Eau-de-vie de marc et de vin
Dépôt à Tunis : RUE ES-SADIKIA, 32
Vente directe du producteur au consommateur

Pâtisserie-Confiserie
Maison ACHARD
TUNIS - 9, RUE D'ITALIE, 9 - TUNIS
Marrons glacés. Dattes fourrées à la pistache
Spécialité de chocolat à la crème, pralines, nougats et pistache.
Maison fabricant spécialement ses produits
Expédition par colis-postaux pour la France et l'Étranger.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie
Le vapeur *Geneviève* Cap. Bigot partira directement pour Marseille le 4 janvier 1901.
Prix des Passages pour Marseille : Première 45 fr. avec nourriture ; Port 10 fr. sans nourriture
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'Agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de délégués et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.
- DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.
- DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
- DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.
- A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.
- A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
- POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.
- DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
- DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
- DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PRÉLUZ

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS - SERVICES À GRANDE VITESSE
Itinéraire : Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
à dater du 17 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille le Lundi midi
Arrivée à Tunis le Mardi 7 h. 30 soir
Départ de Tunis le Mercredi 4 h. soir
Arrivée à Malte le Jeudi 10 h. matin
Départ de Malte pour Tunis le Jeudi 5 h. soir
Arrivée à Tunis le Vendredi 11 h. matin
Départ de Tunis le Vendredi 3 h. soir
Arrivée à Marseille le Dimanche 3 h. 30 matin
Itinéraire : Marseille-Bizerte-Tunis-Sfax-Sousse-Tunis-Bizerte-Marseille
à dater du 22 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille le Vendredi midi
Arrivée à Bizerte le Samedi 3 h. 30 soir
Départ de Bizerte le Samedi minuit
Arrivée à Tunis le Dimanche 5 h. matin
Départ de Tunis le Dimanche 2 h. soir
Arrivée à Sfax le Lundi 3 h. matin
Départ de Sfax le Lundi 6 h. soir. (1)
Arrivée à Sousse le Mardi 5 h. matin
Départ de Sousse le Mardi 3 h. soir
Arrivée à Tunis le Mardi minuit
Départ de Tunis pour Bizerte le Mercredi midi 30
Arrivée à Bizerte le Mercredi 4 h. 30 soir
Départ de Bizerte pour Marseille le Mercredi 10 h. 30 soir
Arrivée à Marseille le Vendredi midi 30
(1) Départ fixé à 4 h. du soir en hiver, du 1^{er} Octobre au 30 Avril.

SAINT GERMAIN-LES-BAINS
Entre Radès et Hammam-El-Lif
Lots de terrain à vendre au gré des acheteurs
S'adresser à MM. PIAUJARD, propriétaire et LEVISSE, 22, AVENUE DE FRANCE

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
AGENCE DE TUNIS
M. Victor Richard, Directeur
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAIX, Bureau à GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 %, - à 2 ans, 2 1/2 %, - à 3 ans, 3 %, - à 4 ans, 3 1/2 %.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois